
RELEVÉ DE CONCLUSION

FORM PUBLIC - SCOT SECTEUR TRIEVES

DATE : JEUDI 4 FEVRIER 2010
PRESENTS : FEUILLE EMARGEMENT EN ANNEXE
EXCUSE:
À :
DE : SYNDICAT AMENAGEMENT DU TRIEVES
REDACTEUR : J.P MAUBERRET - BRIGITTE LOCATELLI
OBJET : FORUM PUBLIC N°2 - SCOT SECTEUR TRIEVES
HISTORIQUE : N°1 - 4/11/2009,

Accueil Annette Pellegrin, Maire de Mens et Luc Puissat Président du SAT.

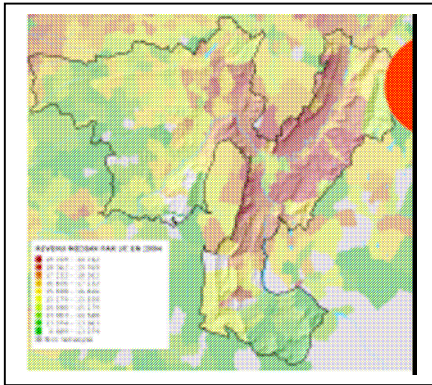
Jean Paul MAUBERRET rappelle brièvement comment s'est construit l'aménagement du Trièves. Il explique les raisons qui ont amené le Trièves à adhérer au SCOT de la Région urbaine grenobloise RUG en octobre dernier. La RUG a lancé l'élaboration de son SCOT, il y a 18 mois, un premier travail de diagnostic a été réalisé avec des communautés d'acteurs qui a abouti à des propositions stratégiques qui sont désormais débattus sur les 7 territoires du SCOT de la RUG. Ainsi nous allons travailler par thématique sur chaque secteur, à raison d'une réunion par mois afin d'écrire collectivement le projet d'aménagement de développement durable PADD et le document d'orientation et d'objectifs DOO. Le moment est d'importance, il ne faut pas de chaise vide, les Maires et les conseillers municipaux sont donc vivement encouragés à participer au débat.

Présentation par Philippe AUGER, directeur de l'Etablissement public en charge de l'élaboration et du suivi du SCOT, d'un film présentant les principaux enjeux d'aménagement du bassin de vie de la RUG.

Le Scot est avant tout un document d'orientations politiques qui vise à organiser le développement durable des territoires : le logement, les déplacements et l'emploi. Il s'agit de préserver les équilibres entre les secteurs et sous-secteurs, et orienter le développement pour les vingt à trente ans à venir.

Pour Alain PERRON, chef du projet SCOT de l'agence d'urbanisme, il s'agit notamment de retenir **trois grands axes stratégiques** :

- **Lutter contre l'étalement urbain**, favoriser l'économie d'espace, - par exemple pendant que la population augmente de 18%, la consommation de l'espace augmente de 88%. Il s'agit donc de trouver les moyens par le SCOT (limites urbaines intangibles) mais aussi et surtout par la mise en œuvre de politiques publiques (habitat collectif) d'inverser cette tendance.
- **Maîtriser la péri urbanisation**, le défi principal est l'équilibre entre habitat et emploi entre le cœur de l'agglomération et les territoires ruraux ou périurbains. Plusieurs outils peuvent être mis en place : fixer un quota d'évolution de la population dans les petites communes dispersées, rallonger le temps distance, pour permettre aux secteurs de retrouver leur autonomie, etc..



- **Contrebalancer la ségrégation spatiale et sociale**, les territoires n'ont pas tous le même développement, et il existe de grandes différences de revenus des habitants par secteur. Quelles politiques publiques peuvent contrebalancer les lois du marché, comment intégrer des mécanismes de solidarités ?

Dans le débat qui s'instaure plusieurs points sont évoqués :

Le périmètre : la question du choix du périmètre est à nouveau posée par l'assistance.

- La géométrie variable, Contrat régional (CDRA) avec la Matheysine, contrat Leader avec le Parc du Vercors, SCOT avec la RUG ?
- Comment se faire confiance, quand le Trièves pèse si peu en voix, dans les décisions ?

...

Le Trièves subit l'attraction de l'agglomération, il ne peut pas travailler tout seul. Les interrelations avec les territoires voisins sont évidentes en terme de déplacement, d'emplois, d'habitat. Nous avons besoin d'avoir des politiques cohérentes entre elles, au niveau d'un bassin de vie organisé autour de Grenoble. Par exemple, c'est avec Grenoble, Echirolles, Vif, Varcès... que nous devons redéfinir le couple emploi/habitat, repenser les zones de chalandises. Certes c'est quasi une obligation de travailler ensemble mais chaque territoire dispose d'un droit de veto et « pèse » donc autant que le territoire voisin. Enfin cohérence des politiques ne veut pas dire alignement.

Et également évoqué la DTA des Alpes du Nord, autre document supérieur de planification dont les orientations s'imposeront au SCOT.

Concertation : Des membres de l'assemblée font remonter leur frustration et leur interrogation sur le poids de leur parole dans la décision finale, quel impact aura ma position ? La complexité des thématiques donne le tournis.

La démocratie doit s'exercer à tous les niveaux. Plus l'information circule, plus les conseils municipaux, les acteurs socio-économiques, les habitants se sentiront concernés. Ces forums poursuivent deux objectifs : informer, faire connaître pour ensuite pouvoir donner son avis, peser sur la décision. La désertion ferait plaisir à trop de monde.

Il s'agit d'une adhésion volontaire qui sera un véritable « contrôle » des habitants sur les positions prises par les trois représentants du Trièves au Syndicat mixte d'élaboration du SCOT.

Protéger la qualité de vie du Trièves : La démarche SCOT, nous invite à un changement culturel important. Il faut passer de 'Vite et Loin', à encore plus de proximité. La qualité de vie des Trièvois du Sud est encore très rurale et très protégée, le développement du Nord du Trièves est plus périurbain. Il subit l'influence de l'agglomération. Le défi du futur SCOT est donc de protéger et préserver notre ruralité.

Un habitant remarque que le Trièves s'est : 2500 emplois sur place et 1200 sur Grenoble, c'est le résultat d'une politique visionnaire des élus précédents et qu'il faut garder. Il adresse donc ses félicitations aux élus d'hier et ses encouragements à continuer à ceux d'aujourd'hui

Prochaine réunion : Forum 18 mars à Clelles Salle de cinéma.

*les documents de travail sont téléchargeables sur le site alpes-trieves.com rubrique SCOT